CENTRE HOSPITALIER GUY THOMAS
Boulevard Etienne Clémentel
63200 RIOM



CONSTRUCTION DU NOUVEL EHPAD ET RELOCALISATION DES PARKINGS DU PERSONNEL
rue Amable Faucon - 63 200 RIOM
63200 RIOM

CCTP - Lot N°08 PLATRERIE - PLAFONDS SUSPENDUS - PEINTURES

DCE

ARCHITECTE MANDATAIRE
ARCHITECTURE ENVIRONNEMENT
1 rue Fontaine du Pila Saint Gély
34000 MONTPELLIER
Tel : 0467340427 /
archi.environnemen@gmail.com

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION
ECIB PROJECT
127 Avenue de la République
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel : 0473925612 /
Email : ecib.project@ecib-project.com

BET STRUCTURE/FLUIDES/SSI/OPC
IGETEC
5 Avenue Georges Pompidou
15000 AURILLAC
Tel : 0471638830 /
Email : accueil@igetec.fr

BUREAU D'ETUDE VRD
GEOVAL
38 rue de Sarlième
63800 COURNON D'AUVERGNE
Tel : 0473379101 /
Email : cournon@geoval.info

BUREAU D'ETUDE HQE
CANOPEE
47 Chemin de la Taillat - BP 117
38243 MEYLAN CEDEX
Tel : 0476890895 /
Email : contacts@be-canopee.fr

BUREAU D'ETUDE ACOUSTIQUE
SIGMA acoustique
12 avenue Jean Monnet
12000 RODEZ
Tel : 0565627892 /
Email : sigma.acoustique@orange.fr

BUREAU D'ETUDE AMENAGEMENT PAYSAGER
ATELIER LE FUR
178 Chemin de la Nerthe
13016 MARSEILLE
Tel : 0491693971 /
Email : lefurpaysages@wanadoo.fr

ERGONOMIE SIGNALETIQUE
AXONE DESIGN
18 rue Alexandre Desrousseaux
59000 LILLE
Tel : 0320543652 /
Email : f.bonin@axone-environnemen.com

SOMMAIRE

08-1 GENERALITES 4
08-1-1 Objet du dossier 4
08-1-2 Phasage et conditions de réalisation des travaux 4
08-1-3 Réglementation 4
08-1-4 Fourniture de documents 4
08-1-5 Etudes d'exécution, plans d'atelier et de chantier 4
08-1-6 Echafaudages 4
08-1-7 Nettoyage 4
08-1-8 Réception des supports 5
08-1-9 Echantillons et prototypes 5
08-1-10 Protection des ouvrages 5
08-1-11 PPSPS 5
08-1-12 Marques et produits 5
08-1-13 Règles de construction 5

08-2 DESCRIPTION DES OUVRAGES 6
08-2-1 TRAVAUX DANS LE BATIMENT S 6
08-2-1-1 Faux plafonds plaques de plâtre 6
08-2-1-2 Peintures 6
08-2-1-3 Peinture des portes intérieures 7
08-2-1-4 Reprise des sols 7
08-2-1-5 Nettoyage de livraison 7
08-2-2 CLOISONS 8
08-2-2-1 Pose des huisseries 8
08-2-2-2 Cloisons 72/48 sans laine minérale 8
08-2-2-3 Cloisons 84/48 sans laine minérale 9
08-2-2-4 Cloisons D98/62 WAB 9
08-2-2-5 Cloisons Rw+C = 57dB 10
08-2-2-6 Cloisons Rw+C = 53dB 10
08-2-2-7 Cloisons Rw+C = 47dB 11
08-2-2-8 Cloisons Rw+C = 37dB/40dB 11
08-2-2-9 Cloisons en panneaux sandwichs 12
08-2-2-9-1 Cloisonnements courants 12
08-2-2-9-2 Faux plafonds isotherm 12
08-2-2-9-3 Portes 1 et 2 vantaux 12
08-2-2-10 Cloisons basses 13
08-2-2-11 Traitement acoustique du mur mobile 13
08-2-2-12 Plus value plaque placomarine 13
08-2-3 GAINES 13
08-2-3-1 Encoffrement coupe-feu 2 heures 13
08-2-3-2 Gaines de désenfumage 14
08-2-3-2-1 Gaines de désenfumage verticales 14
08-2-3-2-2 Trainasses horizontales 14
08-2-3-2-3 Doublage des gaines de désenfumage 15
08-2-3-3 Cloisons de gaines techniques 88/62 15
08-2-4 DOUBLAGES 15
08-2-4-1 Contre-cloison isolée locaux EB+P 15
08-2-4-2 Panneaux muraux acoustiques 16
08-2-5 FAUX PLAFONDS 16
08-2-5-1 Plafond plaque de plâtre extérieur abrité 16
08-2-5-2 Plafond plaque de plâtre à hautes performances acoustiques 17
08-2-5-3 Plafond acoustique spécifique 17
08-2-5-4 Faux plafonds lames bois 18

08-2-5-5 Faux plafonds - locaux humides ... 18
08-2-5-6 Faux plafonds - Alphaw = 0.60 ... 19
08-2-5-7 Faux plafonds - Alphaw entre 0.80 et 1.00 ... 19
08-2-5-8 Jouées en plaque de plâtre ... 20
08-2-5-9 Soffite coupe-feu 1h ... 20
08-2-6 RACCORDS DIVERS ... 21
08-2-7 PEINTURES ... 21
08-2-7-1 Enduits garnissants ... 21
08-2-7-2 Revêtement acrylique hygiène ... 21
08-2-7-3 Revêtement vinylique ... 21
08-2-7-4 Peinture de propreté ... 22
08-2-7-5 Peintures de sol ... 22
08-2-7-6 Peinture sur menuiseries bois intérieures ... 22
08-2-7-7 Peintures sur ouvrages de serrurerie traités anti-rouille ... 23
08-2-7-8 Lasure ... 23
08-2-7-9 Peinture sur canalisations ... 23
08-2-7-10 Résine de sol à hautes résistances chimique et mécanique ... 23
08-2-8 NETTOYAGE ... 24
08-2-8-1 Nettoyage de livraison ... 24

08-1 GENERALITES

08-1-1 Objet du dossier

Le présent dossier concerne la définition et la description des travaux du Lot n°08 Plâtrerie - plafonds suspendus - peintures à exécuter pour la construction du nouvel EHPAD et la relocalisation des parking du personnel.

08-1-2 Phasage et conditions de réalisation des travaux

Les travaux seront réalisés en une seule tranche ferme, avec deux phases identifiées et complémentaires permettant de faire atterrir le projet à la date de livraison du planning de consultation, tout en y intégrant une livraison intermédiaire actant de la déconstruction du bâtiment K et de la réalisation des 50 et 67 stationnements supplémentaires prévus au projet.

l'entreprise doit garder à l'esprit que l'ensemble des travaux se dérouleront **sur un site occupé et en fonctionnement** et que les dispositions décrites à l'article "Déroulement des travaux en site occupé / risques pour les patients" devront être parfaitement suivies.

08-1-3 Réglementation

Les travaux du présent lot devront être conformes avec les normes en vigueur, à savoir, les D.T.U., les Normes NF, les avis techniques de mise en œuvre des différents matériaux employés.

08-1-4 Fourniture de documents

L'entrepreneur devra fournir tous les documents demandés pour approbation travaux, à savoir :
- Procès-verbaux de matériaux employés,
- Les certificats de qualités de matières employées,
- Le procès-verbal de réception des supports,
- Les plans d'exécution, d'atelier et de chantier, de détails et de réservations suivant l'article ci-après.

08-1-5 Etudes d'exécution, plans d'atelier et de chantier

L'entrepreneur devra la fourniture des plans d'exécution, d'atelier et de chantier, la Maîtrise d'œuvre ayant une mission de base, **sans** établissement des plans d'exécution.
Ces plans seront établis en fonction des plans PRO et porteront sur les détails en surface courante et sur tous les types de points singuliers (plans de détails et plans de réservations).
Pendant la période de préparation des travaux, l'entrepreneur devra la fourniture des plans de réservations.
L'entrepreneur devra la fourniture des documents à la demande du Maître d'Ouvrage.

08-1-6 Echafaudages

L'Entrepreneur du présent lot devra prévoir tous les échafaudages pour les travaux en hauteur avec les garde-corps, les filets pour les chutes d'objets et les ouvrages nécessaires à la protection des personnes travaillant sur le chantier et des personnes circulant sur les zones extérieures au chantier.

08-1-7 Nettoyage

Pendant la durée des travaux, les parties publiques et le chantier seront maintenus en parfait état de propreté permanente.
Un nettoyage quotidien du chantier sera demandé pour améliorer la qualité du travail et la sécurité du personnel.

08-1-8 Réception des supports

Une visite des lieux sera impérative pour la remise des prix afin d'apprécier précisément les prestations à fournir.
Avant toute exécution de travaux sur le chantier, l'entrepreneur devra réceptionner les supports sur lesquels il doit réaliser ces ouvrages, suffisamment tôt.
Toute anomalie ou défaut non constaté contractuellement fera l'objet de reprises à la charge et sous la responsabilité de l'entrepreneur du présent lot.

08-1-9 Echantillons et prototypes

L'entrepreneur devra à la demande du Maître d'Ouvrage la fourniture des échantillons des matériaux employés.
Il devra la fourniture d'échantillons des ouvrages à exécuter en longueurs ou surfaces suivant la demande du Maître d'Ouvrage.
Toute exécution de travaux sera conditionnée par l'approbation des échantillons et prototypes après modifications et mises au point éventuelles.

08-1-10 Protection des ouvrages

L'entrepreneur est responsable de la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.
Il en devra la protection soignée et maintenue pendant toute la durée du chantier.
Toute détérioration due au manque de protection sera reprise par l'entrepreneur, sans supplément de prix, sous sa responsabilité.
De même, il devra la protection des ouvrages mitoyens. Toute dégradation de ces ouvrages, occasionnée par l'entreprise, fera l'objet des reprises nécessaires (totale ou partielle) à ses frais et sous sa responsabilité.

08-1-11 PPSPS

Avant tout début de travaux, le titulaire devra fournir son PPSPS
Sur ce plan devront figurer les cabanes de chantier, les aires de stockage des matériaux, le stationnement éventuel d'engins, etc.
Après approbation, suite aux modifications éventuelles, le titulaire devra se conformer à ce plan durant toute l'exécution des travaux, en harmonie avec le P.G.C.

08-1-12 Marques et produits

NOTA : Les marques de produits stipulés sont données à titre indicatif. Les entreprises établiront leur proposition sur ces produits ou sur des équivalents techniques.
Il sera privilégié des matériaux ne contenant pas d'agents émissifs. les revêtements de sol bénéficieront de labels de type "GuT" ou équivalent. Les colles et autres matériaux seront labellisés "NF Environnement".

08-1-13 Règles de construction

Suivant le décret et l'arrêté du 22 octobre 2010, la commune de Riom se situe en zone de sismicité de **type 3 - Aléa modéré**. **L'ensemble des ouvrages seront dimensionnés suivant les règles parasismiques**

08-2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

08-2-1 TRAVAUX DANS LE BATIMENT S

Consécutivement aux travaux de soutènements provisoires du bâtiment S, le temps de la déconstruction du bâtiment K, il sera prévu au présent lot les travaux de reprises suivants :

08-2-1-1 Faux plafonds plaques de plâtre

Curage des faux plafonds plâtre existants compris évacuation.
Réalisation d'une ossature métallique pour plafonds plaques de plâtre
- Cornières d'angle périphérique. Étanchéité soignée.
- Pose d'une plaque de plâtre BA18mm , pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres.
- Coordination obligatoire avec les titulaires des lots fluides.
- Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.

Localisation :

Faux plafonds plaques de plâtre au RDC du bâtiment S, dans les locaux suivants :
- Rangement matériel
- Stockage linge
- Sanitaires/vestiaires

08-2-1-2 Peintures

Les travaux comprennent :
- Le nettoyage complets des murs existants par produits lessiviels adaptés.
- Le rebouchage des trous par enduit de rebouchage
- Les fissures seront creusées, élargies et soigneusement dépoussiérées. Elles seront soigneusement rebouchées.
- Mise en oeuvre de calicots pour pontage des fissures compris enduits lissage et ponçage.
- La protection des faïences/carrelages muraux
- Fourniture et mise en œuvre de peinture à base de résines acrylique en phase aqueuse comprenant :
- La protection des ouvrages environnants,
- Un ponçage égrenage,
- Application de joint acrylique de finition au pistolet pour raccords propres entre supports de nature différente.
- Le ratissage général sur parois plaque de plâtre, jusqu'à disparition complète des défauts
- Famille 1 - classe 7b2
- Peinture antibactérienne, lavable et lessivable
- Une impression
- Deux couches de finition par un revêtement ALPHA SANOPROTEX ou techniquement équivalent,
- Réchampis et toutes sujétions,
- Teintes au choix de l'Architecte.

Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.
Conditions d'application : conformes au DTU 59.1

Localisation :

Peinture en murs et plafonds sur supports neufs comme existants dans les locaux suivants :
- Rangement matériel
- Stockage linge
- Sanitaires/vestiaires

08-2-1-3 Peinture des portes intérieures

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement laque brillante, aux résines alkydes en solution des établissements SIKKENS ou équivalent comprenant :
- Ponçage et égrenage des supports existants
- Dépose et repose des équipements de quincailleries
- Dépoussiérage soigné des supports
- Famille 1 - classe 4a
- Protection des ouvrages environnants
- Préparation des supports jusqu'à disparition des fibres de bois. Finition lisse
- Application de joint acrylique de finition au pistolet pour raccords propres entre supports de nature différente.
- Trois couches de finition RUBOLL BL SATURA, rendement par couches 15 m2 / litre.
- Rechampis et toutes sujétions.
- Teintes au choix de l'Architecte.

Localisation :

Peinture des blocs portes intérieurs existants :
- portes des sanitaires - vestiaires (3 unités)
- porte du stockage linge

08-2-1-4 Reprise des sols

Reprise des sols, travaux comprenant :
- Démolitions et curage des sols et plinthes existants compris évacuation.
- Nettoyage soigné des supports existants, dépoussiérage et lessivage.
- Application d'un primaire d'accroche et d'un ragréage fibré de type P3 à raison de 1.5kg/m2/mm d'épaisseur.
- Fourniture et mise en oeuvre d'un carrelage antidérapant R10 - 20 x 20 cm - U4P3
- Ces carrelages seront choisis dans la gamme Standard Evolution des établissements NOVOCERAM ou équivalent
- Plinthes droites assorties
- Pose suivant CCT du DTU 52.2
- Choix du mortier-colle suivant CGM du DTU52.2 à minima de type C2-S1
- Joints de fractionnement
- Jointoiement à base de mortiers performanciels conformes à la norme NF EN 13888. Mortiers de type CG - teinte du joint au choix de l'Architecte.
- Ajustages, coupes, alignement des joints, protections et nettoyages.
- Pose des plinthes au mortier-colle et traitement des joints
- Joint acrylique de finition entre plinthes et huisseries des portes.

Localisation :

Reprise des sols dans les locaux suivants :
- Rangement matériel
- Stockage linge
- Sanitaires/vestiaires

08-2-1-5 Nettoyage de livraison

Le nettoyage final doit être organisé:

A L'INTERIEUR
Les sols PVC, grès, faïence et assimilé : lavage, brossage, essuyage.
Les portes : enlèvement des taches, essuyage des parements, nettoyage des accessoires.
Les parois, plafonds : dépoussiérage à l'aspirateur, enlèvement des tâches éventuelles.
Les menuiseries extérieures : lavage et essuyage sur 2 faces.
Le tablier de chaque occultation : dépoussiérage à l'aspirateur.
Les vitrages : lavage et essuyage sur les 2 faces.
Les agencements et ouvrages de métallerie : lustrage avec un produit adapté.
Les appareils sanitaires sont nettoyés et essuyés.
L'appareillage électrique est nettoyé,

Les appareils médico-techniques sont nettoyés, etc.

A L'EXTERIEUR
Tous les espaces extérieurs sont nettoyés, lavés selon nécessité.

Localisation :

Nettoyage du bâtiment S.
Un nettoyage pour les OPR et un nettoyage de livraison.

08-2-2 CLOISONS

08-2-2-1 Pose des huisseries

L'entrepreneur du présent lot devra la pose des huisseries compris renfort métallique au droit des allèges des portes bois incorporées aux cloisons de toutes natures.
Ces huisseries seront posées suivant les indications du plan de repérage établi par le Menuisier et les notices de pose du Fabricant.
A la réception des huisseries sur le chantier, l'entrepreneur du présent lot devra réceptionner la totalité des huisseries avec l'établissement d'un procès-verbal en commun avec le Menuisier.
A partir de cet instant, l'entrepreneur du présent lot sera responsable des quantités d'huisseries suivant les types.
Leur stockage jusqu'à la pose sera sous la responsabilité de l'entrepreneur du présent Lot.
L'entrepreneur du présent lot sera responsable de la pose des huisseries et devra toutes les reprises en cas d'erreur de répartition ou de vice de pose.
L'entrepreneur du présent lot devra l'impression toutes faces des huisseries avant leur pose.

Localisation :

Pour pose de l'ensemble des huisseries portes, façade de gaine techniques, trappes au droit des cloisons.

08-2-2-2 Cloisons 72/48 sans laine minérale

Mise en œuvre de cloison sur ossature métallique de type 72/48 mm type PREGYMETAL de chez SINIAT ou techniquement équivalent, comprenant :

- Composition du système :
* Ossature métallique par rails et montants PREGYMETAL M48-35. Montants simple ou doublés avec un entraxe de 60 cm ou 40 cm suivant hauteur d'emploi.
* 1 plaque de plâtre type PREGYPLAC BA 13 mm Standard sur chaque parement, soit 2 plaques au total.
* Épaisseur totale de la cloison : 72 mm
- Performance acoustique : RA supérieure ou égale à 31 dB
- Les travaux comprendront également :
* les coupes, découpes et calages,
* les reprises des joints par bandes et enduits,
* le traitement des angles par bandes armées,
* le calfeutrement systématique des vides en bas des plaques
- Toutes les protections en pieds dans les pièces humides.
* Dispositions en partie basse dans les locaux de type EB+ locaux privatifs (locaux intégrant un receveur de douche et/ou une baignoire)
* Fourniture et incorporation de tous les renforts bois au acier à l'arrière des cloisons pour fixations par les lots concernés de tous les appareillages (corps de chauffe, appareils sanitaires, sèches serviettes...)
* Traitement soigné par bande d'armature en cueillie entre cloison et voile béton, entre cloison et plafond béton.
* Réalisation de chevêtres pour le passage de gaines de dimensions importantes.
* Sujétions de parement par plaque BA filante au droit des ouvrages béton incorporés aux cloisons.
* L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les entreprises de fluides.

- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec les entreprises de Menuiserie Intérieure, Électricité. Chauffage/Plomberie.

- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages et toutes sujétions de mise en œuvre conformément aux normes en vigueur, DTU 25.41, avis technique, procès verbaux d'essais, prescriptions du fabricant.

Localisation :

Cloisons 72/48 sans isolant pour cloisonnement des salles de bains des chambres des niveaux R+1, R+2 et R+3.

08-2-2-3 Cloisons 84/48 sans laine minérale

Mise en œuvre de cloison sur ossature métallique de type 84/48 mm type PREGYMETAL de chez SINIAT ou techniquement équivalent, comprenant :

- Composition du système :
* Ossature métallique par rails et montants PREGYMETAL M48-35. Montants simple ou doublés avec un entraxe de 60 cm ou 40 cm suivant hauteur d'emploi.
* 1 plaque de plâtre type PREGYPLAC BA 18 mm Standard sur chaque parement, soit 2 plaques au total.
* Épaisseur totale de la cloison : 84 mm
- Les travaux comprendront également :
* les coupes, découpes et calages,
* les reprises des joints par bandes et enduits,
* le traitement des angles par bandes armées,
* le calfeutrement systématique des vides en bas des plaques
- Toutes les protections en pieds dans les pièces humides.
* Dispositions en partie basse dans les locaux de type EB+ locaux privatifs et EB+ locaux collectifs
* Fourniture et incorporation de tous les renforts bois au acier à l'arrière des cloisons pour fixations par les lots concernés de tous les appareillages (corps de chauffe, appareils sanitaires, sèches serviettes...)
* Traitement soigné par bande d'armature en cueillie entre cloison et voile béton, entre cloison et plafond béton.
* Réalisation de chevêtres pour le passage de gaines de dimensions importantes.
* Sujétions de parement par plaque BA filante au droit des ouvrages béton incorporés aux cloisons.
* L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les entreprises de fluides.

- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec les entreprises de Menuiserie Intérieure, Électricité. Chauffage/Plomberie.

- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages et toutes sujétions de mise en œuvre conformément aux normes en vigueur, DTU 25.41, avis technique, procès verbaux d'essais, prescriptions du fabricant.
- Résistance au feu : EI 60
- Indice d'affaiblissement acoustique Rw+C :
* 36 dB sans laine minérale

Localisation :

Cloisons 84/48 sans isolant pour cloisonnement des salles de bains des chambres du niveau RDC.

08-2-2-4 Cloisons D98/62 WAB

Mise en œuvre de cloison sur ossature métallique de type 98/62 S WAB, comprenant :
- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 62 mm de largeur
- Montants de type M62-35 WAB
- Entraxe des montants 45 ou 90 cm simples ou accolés.
- Incorporation d'un laine minérale en panneaux semi-rigides de 60 mm d'épaisseur
- 2 plaques de plâtre de type PREGYWAB BA 18S soit deux plaques par cloison, pose vissée suivant prescriptions du fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Les pieds de cloisons dans les locaux à forte hygrométrie seront protégés par une bande d'étanchéité et la sous couche de protection à la pénétration de l'eau. Hauteur des remontées suivants destination des locaux (EB+c).
- L'incorporation de renforts métalliques ou bois (fourniture et pose au présent lot) pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires, corps de chauffe, patères et mains courantes des

circulations suivant indications des lots concernés. Liste non exhaustive
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiserie Intérieure.
- Conformément aux préconisations du BET acoustique les cloisons sont prévus montées jusqu'aux dalles béton.

Caractéristiques acoustiques recherchées : 37dB
Résistance feu :
- cloisons: EI 60

Cloisons de type D98/62 S WAB des établissements SINIAT ou équivalent.

Localisation :

Cloisonnements pour vestiaires du personnel d'entretien et des vestiaires hommes et femmes au RDC.

08-2-2-5 Cloisons Rw+C = 57dB

Mise en œuvre de cloison sur ossature métallique Rw+C = 57dB, comprenant :
- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 48 mm de largeur
- Montants de type M48-50
- Entraxe des montants 45 ou 90 cm simples ou accolés.
- Incorporation d'un laine minérale en panneaux semi-rigides de 60 mm d'épaisseur
- 2 plaques de plâtre de type PREGYTWIN BA 25S soit deux plaques par cloison, pose vissée suivant prescriptions du fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Les pieds de cloisons dans les locaux à forte hygrométrie seront protégés par une bande d'étanchéité et la sous couche de protection à la pénétration de l'eau. Hauteur des remontées suivants destination des locaux (EB+p ou EB+c).
- L'incorporation de renforts métalliques ou bois (fourniture et pose au présent lot) pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires, corps de chauffe, patères et mains courantes des circulations suivant indications des lots concernés. Liste non exhaustive
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiserie Intérieure.
- Conformément aux préconisations du BET acoustique les cloisons sont prévus montées jusqu'aux dalles béton.

Caractéristiques acoustiques recherchées : 57dB - localisations précises suivant notice acoustique
Résistance feu :
- cloisons: EI 60

Cloisons de type D98/48 S TWIN des établissements SINIAT ou équivalent.

Localisation :

Suivant repérages du BET acoustique et plans architectes.

08-2-2-6 Cloisons Rw+C = 53dB

Mise en œuvre de cloison sur ossature métallique Rw+C = 53dB, comprenant :
- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 62 mm de largeur
- Montants de type M62-35
- Entraxe des montants 45 ou 90 cm simples ou accolés.
- Incorporation d'un laine minérale en panneaux semi-rigides de 60 mm d'épaisseur
- 2 plaques de plâtre de type PREGYTWIN BA 18S soit deux plaques par cloison, pose vissée suivant prescriptions du fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Les pieds de cloisons dans les locaux à forte hygrométrie seront protégés par une bande d'étanchéité et la sous couche de protection à la pénétration de l'eau. Hauteur des remontées suivants destination des locaux (EB+p ou EB+c).
- L'incorporation de renforts métalliques ou bois (fourniture et pose au présent lot) pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires, corps de chauffe, patères et mains courantes des circulations suivant indications des lots concernés. Liste non exhaustive
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiserie Intérieure.
- Conformément aux préconisations du BET acoustique les cloisons sont prévus montées jusqu'aux dalles

béton.
Caractéristiques acoustiques recherchées : 53dB - localisations précises suivant notice acoustique
Résistance feu :
- cloisons: EI 60
Cloisons de type D98/62 S TWIN des établissements SINIAT ou équivalent.

Localisation :

Suivant repérages du BET acoustique et plans architectes.

08-2-2-7 Cloisons Rw+C = 47dB

Mise en œuvre de cloison sur ossature métallique Rw+C = 47dB, comprenant :
- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 62 mm de largeur
- Montants de type M62-35 Xtra
- Entraxe des montants 45 ou 90 cm simples ou accolés.
- Incorporation d'un laine minérale en panneaux semi-rigides de 60 mm d'épaisseur
- 2 plaques de plâtre de type PREGYPLAC BA 18S soit deux plaques par cloison, pose vissée suivant prescriptions du fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Les pieds de cloisons dans les locaux à forte hygrométrie seront protégés par une bande d'étanchéité et la sous couche de protection à la pénétration de l'eau. Hauteur des remontées suivants destination des locaux (EB+p ou EB+c).
- L'incorporation de renforts métalliques ou bois (fourniture et pose au présent lot) pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires, corps de chauffe, patères et mains courantes des circulations suivant indications des lots concernés. Liste non exhaustive
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiserie Intérieure.
- Conformément aux préconisations du BET acoustique les cloisons sont prévus montées jusqu'aux dalles béton.
Caractéristiques acoustiques recherchées : 47dB - localisations précises suivant notice acoustique
Résistance feu :
- cloisons: EI 60
Cloisons de type D98/62 Xtra des établissements SINIAT ou équivalent.

Localisation :

Suivant repérages du BET acoustique et plans architectes.

08-2-2-8 Cloisons Rw+C = 37dB/40dB

Mise en œuvre de cloison sur ossature métallique, comprenant :
- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 62 mm de largeur
- Montants de type M62-35
- Entraxe des montants 45 ou 90 cm simples ou accolés.
- Incorporation d'un laine minérale en panneaux semi-rigides de 60 mm d'épaisseur
- 2 plaques de plâtre de type PREGYPLAC BA 18 soit deux plaques par cloison, pose vissée suivant prescriptions du fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Les pieds de cloisons dans les locaux à forte hygrométrie seront protégés par une bande d'étanchéité et la sous couche de protection à la pénétration de l'eau. Hauteur des remontées suivants destination des locaux (EB+p ou EB+c).
- L'incorporation de renforts métalliques ou bois (fourniture et pose au présent lot) pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires, corps de chauffe, patères et mains courantes des circulations suivant indications des lots concernés. Liste non exhaustive
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiserie Intérieure.
- Conformément aux préconisations du BET acoustique les cloisons sont prévus montées jusqu'aux dalles béton.
Caractéristiques acoustiques recherchées : 40dB et 37dB - localisations précises suivant notice acoustique
Résistance feu :
- cloisons: EI 60

Cloisons de type D98/62 avec ou sans laine minérale des établissements SINIAT ou équivalent.

Localisation :

Suivant repérages du BET acoustique et plans architectes.
Cloisons Rw+C = 40dB :
- Entre chambres et circulations à tous les niveaux.
Cloisons Rw+C = 37dB :
- Entre circulations et bureaux H4, accueil, animation, coiffure, rééducation, détente, locaux de soins et infirmerie.

08-2-2-9 Cloisons en panneaux sandwichs

08-2-2-9-1 Cloisonnements courants

Fourniture et mise en oeuvre de cloisons de 60 mm d'épaisseur, travaux comprenant :
- Cloisons des établissements DAGARD ou ISOCAB ou équivalent techniquement
- Parements aux deux faces en tôle d'acier lisse laqué blanc (RAL9010) - épaisseur 75/100ème
- Âme en panneaux de mousse de polyuréthane, épaisseur 40 et 60 mm
- Raccordement au sol par ceinture métallique réglable
- Étanchéité entre panneaux par mastic silicone
- Arrondis d'angles PVC verticaux
- Plinthes PVC en pied

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre

Localisation :

Cloisonnements et doublage de la chambre froide au RDC dans la zone logistique.

08-2-2-9-2 Faux plafonds isotherm

Les caractéristiques techniques des plafonds seront identiques à ceux décrits dans l'article ci-dessus.
Les plafonds devront être accessibles pour la maintenance et devront pouvoir recevoir une charge non permanente de 150kg en tous points du plafond. Les plafonds seront prévus au maximum autoportant. Cependant si la porté est trop grande l'entreprise devra prévoir des tés porteurs aluminium laqués afin de maintenir le plafond.

Localisation :

Faux plafond isotherme au droit de la chambre froide positive au RDC de la zone logistique.

08-2-2-9-3 Portes 1 et 2 vantaux

Fourniture et mise en oeuvre de blocs portes bi-affleurants, comprenant :

Huisserie :
Huisserie en acier laqué - teinte RAL au choix de l'architecte

Vantail :
Âme isolante incombustible et résistante au feu sur lesquels sont contrecollées deux parements en tôle d'acier laqué lisse
Couleur : blanc banquise

Ferrage :
Paumelles inox
Poignées de tirage et bec de cane inox.

Équipements :
Ferme-porte DORMA TS93, pour porte 1 battant
Plinthe automatique encastrée
Serrure de sûreté avec béquillage double.
Cylindre de type MUL-T-LOCK série 200S

Tenue au feu :
Porte CF 1/2 heure avec PV

Localisation :

Bloc porte d'accès à la chambre froide au RDC de la zone logistique.

08-2-2-10 Cloisons basses

Réalisation de cloisons basses, travaux comprenant :
- Ossature bois, composée de chevrons, tasseaux, lisses de sections appropriées
- Assemblage des éléments d'ossature compris tous accessoires et sujétions particulières.
- Bourrage intérieur de l'ossature par une âme isolante en panneaux de laine minérale.
- Réservations et trous dans l'ossature pour passage de fourreaux et gaines.
- Coordination impérative avec le BET fluides.
- Réalisation de chevêtre et réservation pour passage de porte
- Habillage de l'ossature par plaques de plâtre BA 6 mm au droit des parties courbes, à raison de 3 plaques pour une épaisseur globale de 18 mm
- Habillage de l'ossature par plaques de plâtre BA 18 mm au droit des parties droites.
- Traitement soigné des bandes à joints en 3 passes
- Rebouchage soigné des vis
- Habillage de lisse haute par plaque de plâtre compris traitement renforcé des angles saillants
- Hauteur finie : 0.80 ou 1.00 m
- Classement au feu mini : M3

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Cloisons basses au droit des Offices à tous les niveaux et Salle à manger au RDC suivant plans Architecte.

08-2-2-11 Traitement acoustique du mur mobile

Réalisation d'un coffre soigné intégrant une isolation acoustique enfermée entre deux plaques de plâtre minimum de 13 mm. Ce caisson devra garantir les valeurs de performances acoustiques des murs mobiles. RA >= 46dB. Cet ouvrage comprend le traitement soigné des bandes à joints et tous raccords sur les cloisons en périphérie d'ouvrage.

Localisation :

Traitement acoustique au-dessus du mur mobile dans la salle d'animation du RDC.

08-2-2-12 Plus value plaque placomarine

Plaques placomarine, comprenant :
Plus-value pour fourniture de plaques placomarine en remplacement des plaques standards.
Plaques de type H1
Joint silicone en pieds de cloisons.
Compris toutes prescriptions du DTU 25.41

Localisation :

Plaques placomarine sur les salles de bains des chambres et salles de bains communes.

08-2-3 GAINES

08-2-3-1 Encoffrement coupe-feu 2 heures

Fourniture et mise en œuvre d'un système d'encoffrement PROMATECT-L500, de chez Promat ou techniquement équivalent /
- Réalisation sur 4 faces en plaques silico-calcaire PROMATECT L500 et supporté par des berceaux de

suspension réalisés en tiges filetées et en cornières acier dimensionnées en fonction des variations de sections.
- Parement : PROMATECT-L500
- Produit : silicate de calcium
- Masse volumique : 500kg/m3
- Réaction au feu : A1
- Résistance au feu : 2h00
- Température ambiante mesurée sur les câbles au bout de 2h00 : 54°C
- Entraxe des berceaux de suspension : 1200mm
- Section mini : 500 x 500 mm
- Poids maxi des câbles en pose directe : 15 Kg/ml
- Réversibilité des performances mécaniques du produit après immersion/séchage : 100%
- Stabilité du système aux conditions d'hygrométrie élevées

Localisation :

Encoffrement de 500 x 500 mm, 4 faces du conduit d'échappement en traversée de chaufferie.

08-2-3-2 Gaines de désenfumage

08-2-3-2-1 Gaines de désenfumage verticales

L'entrepreneur devra la fourniture et la réalisation de gaines 4 faces coupe feu en plaques de silicate autoclavées, travaux comprenant :

- Fourniture et pose de plaques de silico-calcaires autoclavées, épaisseur suivant degré CF et section du conduit
- le montage du conduit se fera au moyen de vis ou d'agrafes et de colle , suivant notice technique du fabricant.
- Degré CF 1 heure avec PV.
- Travaux comprenant toutes sujétions de bonne mise en œuvre.
- Calfeutrement de traversée de dalle par un bourrage de laine de roche sur une hauteur de 150 mm environ et par le coulage d'un plâtre au dessus de la laine jusqu'à l'arase de la dalle béton.
- Réservations pour les grilles de désenfumage compris découpe du conduit après réalisation,
- Ratissage des joints sur faces vues,
- Échafaudage de toutes sujétions,
- L'ensemble avec PV coupe feu, ce PV devra être transmis au bureau de contrôle
- Travaux comprenant toutes sujétions de bonne mise en œuvre et de bonne finition

Sujétions particulières :
- L'entrepreneur du présent lot devra la pose des précadres de désenfumage
- Toutes sujétions de liaisons étanches et coupe-feu entre gros oeuvre et CVC au présent lot.

Localisation :

Pour désenfumage suivant plans.
Gaines de désenfumage suivant plans.

08-2-3-2-2 Trainasses horizontales

L'entrepreneur devra la fourniture et la réalisation de gaines 4 faces - coupe feu 2 heures type plaques de silico-calcaires autoclavées, comprenant :
- Le montage du conduit se fera au moyen de vis (L70 x Ø 4.2) ou d'agrafes (L70 x l12 x Ø 2) et de colle, suivant notice technique du fabricant,
- Mise en œuvre de toutes les ossatures complémentaires protégées au feu pour support des gaines de désenfumage/ventilaton.
- L'ensemble avec PV coupe-feu 1 heure, ce PV devra être transmis au bureau de contrôle,
- Travaux comprenant toutes sujétions de bonne mise en œuvre.

Localisation :

En plénum des plafonds pour dévoiement de gaines de désenfumage

08-2-3-2-3 Doublage des gaines de désenfumage

Mise en œuvre de contre-cloisons pour gaine technique comprenant :
- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés de 62 mm de largeur
- Montants de type M62-35
- Entraxe des montants doubles tous les 40 cm.
- 2 plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur, **"haute dureté"**, pose vissée suivant prescriptions du fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Incorporation d'une laine minérale de 60 mm d'épaisseur minimum de densité minimale de 70kg/m3 dans l'encombrement de l'ossature.
- De même toutes les protections prescrites contre l'humidité, en pieds de cloisons, seront mises en œuvre par l'Entrepreneur.
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles,
- L'incorporation de renforts métalliques (fourniture et pose au présent lot) pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires, corps de chauffe, patères et mains courantes des circulations suivant indications des lots concernés Liste non exhaustive
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages et mise en œuvre.

Nota :
Traitement des jonctions entre cloisons et voiles béton par bande à joint soigneusement mise en œuvre compris ratissage.

Localisation :

Doublage des gaines de désenfumage suivant plans.

08-2-3-3 Cloisons de gaines techniques 88/62

Mise en œuvre de cloisons de gaines techniques comme suit :

* Une ossature par rails et montants de 62 mm en acier;
* Montants accolés entraxe 60 cm
* Fourniture et pose d'isolant en laine de verre en panneaux semi-rigides de 60 mm épaisseur dans l'ossature.
* 2 plaques de plâtre hydrofuge BA 13 mm de part et d'autre pour fermer la gaine
* Degré coupe-feu de traversée : 1 heure

Les travaux comprendront également :
- Entraxe des rails en fonction des hauteurs de cloisons suivant les avis techniques du procédé.
- Les pieds de cloisons dans les locaux à forte hygrométrie seront protégés par une bande d'étanchéité et la sous couche de protection à la pénétration de l'eau. Hauteur des remontées suivants destination des locaux (EB+p ou EB+c).
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- Travaux comprenant implantations, coupes, ajustages, et toutes sujétions de mise en œuvre.

Sujétions particulières :
- Plus-value pour parement en plaque hydrofuge H1 dans les salles d'eau des chambres.
- carreau de plâtre à l'arrière des bâtis-supports.

Mise en œuvre conformément aux normes en vigueur, DTU 25.41, avis technique, procès verbaux d'essais, prescriptions SINIAT et spécifications du marché.

Localisation :

Gaines techniques dans les salles de bains des chambres à tous les niveaux.

08-2-4 DOUBLAGES

08-2-4-1 Contre-cloison isolée locaux EB+P

Mise en œuvre d'une contre-cloison sur ossature métallique, comprenant :
- La réalisation d'une ossature par rails galvanisés,
- Montants M48-35, entraxe, montants simples ou doubles en fonction de la hauteur sous dalle.
- 1 plaque de plâtre de 18 mm, **"haute dureté"** sur le parement exposé, pose vissée suivant prescriptions du

fabricant, ajustage parfait en périphérie,
- Les pieds de cloisons dans les locaux à forte hygrométrie seront protégés par une bande d'étanchéité et la sous couche de protection à la pénétration de l'eau. Hauteur des remontées suivants destination des locaux (EB+p ou EB+c).
- Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.
- L'incorporation de renforts métalliques ou bois (fourniture et pose au présent lot) pour l'accrochage des appareils sanitaires, des barres de relevage dans sanitaires, corps de chauffe, patères et mains courantes des circulations suivant indications des lots concernés Liste non exhaustive
- La réalisation des cloisons en coordination impérative avec l'entreprise de Menuiserie Intérieure.
- Conformément aux préconisations du BET acoustique les cloisons sont prévus montées jusqu'aux dalles béton.
- Incorporation d'un panneau de laine de roche de 45 et 100 mm d'épaisseur pour traitement acoustique
- Incorporation d'un panneau de laine de roche de 170 mm d'épaisseur pour traitement thermique - R = 5.00 m2.K/W

Localisation :

Isolation de 45 mm d'épaisseur :
- Pour doublage de la paroi de la gaine ascenseur et cage d'escalier au droit du bureau passage de médecins et salle de réunion au RDC, de la salle de bains au R+1, et des locaux détente aux R+2 et R+3.
Isolation de 100 mm d'épaisseur :
- Pour doublage désolidarisé dans le local groupe électrogène au RDC.
Isolation de 170 mm d'épaisseur :
- Pour doublages au RDC le long de la circulation logistique des murs des locaux chaufferie, groupe électrogène, et stock rangement.
- Sur mur séparatif entre stock/rangement et groupe électrogène.

08-2-4-2 Panneaux muraux acoustiques

Fourniture et pose de panneaux muraux acoustiques de type ORGANIC MINERAL des établissements KNAUF ou équivalent, comprenant :

- Organic Minéral 50 mm
- Dimensions 1200 x 600 mm ou 2000 x 600 mm
- Gamme Colors
- Habillage mural non démontable et fixation mécaniques des panneaux dans la structure des cloisons.
- Fixations invisibles
- Classement au feu : B-s1, d0
-Travaux comprenant :
*Toutes les sujétions de calepinage à coupe de pierre
* Travaux comprenant chutes; découpes et toutes sujétions.

Localisation :

Au RDC :
- Sur la salle d'animation sur mur contre local réserves.
- Sur un mur des espaces Snoezelen
- En murs de l'espace PASA (espace repas et salon attenant)
- Sur salles à manger de l'unité de vie protégée et de l'unité d'Alzheimer.
Aux R+1/R+2/R+3 :
- Sur les salles à manger.

08-2-5 FAUX PLAFONDS

08-2-5-1 Plafond plaque de plâtre extérieur abrité

Fourniture et mise en œuvre de plafonds suspendus en plaques de plâtre sur ossature métallique avec finition peinture, comprenant :

Plafond plaque de plâtre :
- Fixations sous dalle béton.
- Fixations des suspentes de type pivot par chevilles métalliques adaptées
- La réalisation d'une ossature de type fourrures ou montants y compris toutes sujétions d'adaptations.
- Cornières d'angle périphérique. Étanchéité soignée.
- Pose de deux plaques de plâtre BA13 mm, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres.
- Coordination obligatoire avec les titulaires des lots fluides.
- Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.

Peinture de finition :
- Préparation de supports conformes DTU 59.1- Finition B
- Application d'un impression compatible
- Finition en deux couches de ZOLPAN MAT EVOLUTION

Système PREGYWAB des établissements SINIAT - DTA 9/15-1002_V2
Compris toutes sujétions de bonne mise en oeuvre.

Localisation :

Traitements en plafonds des terrasses/balcons côtés sud au R+1 et R+2.

08-2-5-2 Plafond plaque de plâtre à hautes performances acoustiques

Fourniture et mise en œuvre de plafonds suspendus en plaques de plâtre avec dispositifs **antivibratiles** sur ossature métallique, comprenant :
- Fixations sous dalle béton.
- Fixations des suspentes de type **pivot acoustique** par chevilles métalliques adaptées - entraxe des suspentes tous les 110 cm
- La réalisation d'une ossature de type **fourrures S47** - entraxe 60 cm y compris toutes sujétions d'adaptations.
- Cornières d'angle périphérique. Étanchéité soignée.
- Pose de deux plaques de plâtre **BA13 mm dB**, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres.
- Coordination obligatoire avec les titulaires des lots fluides.
- Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.
- Mise en œuvre d'un matelas de laine de roche de 180 mm d'épaisseur en plénum de type ROULROCK KRAFT - R = 4.35m2.K/W minimum - Lambda = 0.039

Localisation :

Plafond acoustique antivibratile sur le local groupe électrogène.

08-2-5-3 Plafond acoustique spécifique

Fourniture et pose d'un plafond suspendu de type BOXER des établissements ROCKFON ou techniquement équivalent, comprenant :
La mise en œuvre d'une ossature métallique apparente, profilés en T apparents, en aluminium laqué blanc, type bord A, pour dalles de 1500 x 1000 mm avec cornière de même nature en périphérie, compris ossature primaire, suspentes de hauteur variable suivant les indications des plans et coupes.
Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux supports.
Mise en œuvre de compléments d'ossature au droit des luminaires et bouches de ventilation.
Panneaux d'épaisseur 50 mm pour les dalles de 1500 x 1000 mm
Ossature T 35 bords A
Réaction au feu : A1
Résistance à l'humidité : 100 % RH
Réflexion à la lumière : 85 % (WT)
Absorption acoustique : aw= 0.95
Alphap=0.65 à 125 Hz
Teinte du panneau : blanc,
Teinte de l'ossature : blanc.

- Pose suivant plans de calepinage Architecte.
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres par éléments de plafonds plaques de plâtre.
- Mise en place comprenant :
* Fixations
* Coupes
* Ajustages
* Coordination obligatoire avec les Lots Fluides, notamment pour l'implantation des luminaires.
* Toutes adaptations d'ossatures.

Localisation :

Au RDC en plafond du local groupe électrogène.

08-2-5-4 Faux plafonds lames bois

Fourniture et pose d'un plafond suspendu en lames de bois de 20 x 42 mm de hauteur de type LAO 2.4.3 des établissements LAUDESCHER ou techniquement équivalent, comprenant :
La mise en œuvre d'une ossature métallique apparente, profilés en T apparents, en aluminium laqué, pour panneaux de 1200 x 600 mm avec cornière de même nature en périphérie, compris ossature primaire, suspentes de hauteur variable suivant les indications des plans et coupes.
Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux supports.
Mise en œuvre de compléments d'ossature au droit des luminaires et bouches de ventilation.
Panneaux d'épaisseur 66 mm hors tout.
Lames de 20 x 42 mm de hauteur - espacement entre lames de 35 mm
Contre-lattes arrières noires de 20 x 42 mm aux extrémités et de 20 x 28 mm en position centrale
Masse surfacique 10.8kg/m2
Ossature T 24 mm
Dalles rigides acoustiques en position arrière en panneaux de laine de roche 2.4kg/m2 avec voile noir
Réaction au feu : B-s2,d0 ou M1
Absorption acoustique : aw= 0.90,
Finition pin abouté vernis
Teinte de l'ossature : noire.
- Pose suivant plans de calepinage Architecte.
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres par éléments de plafonds plaques de plâtre.
- Mise en place comprenant :
* Fixations
* Coupes
* Ajustages
* Coordination obligatoire avec les Lots Fluides, notamment pour l'implantation des luminaires.
* Toutes adaptations d'ossatures.

Localisation :

Salle d'animation au RDC.

08-2-5-5 Faux plafonds - locaux humides

Fourniture et pose d'un plafond suspendu de type AQUATEC des établissements KNAUF CEILING Solutions ou techniquement équivalent, comprenant :
La mise en œuvre d'une ossature métallique apparente, profilés en T apparents, en aluminium laqué blanc, type Board, pour dalles de 600 x 600 mm avec cornière de même nature en périphérie, compris ossature primaire, suspentes de hauteur variable suivant les indications des plans et coupes.
Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux supports.
Mise en œuvre de compléments d'ossature au droit des luminaires et bouches de ventilation.
Panneaux d'épaisseur 19 mm pour les dalles de 600 x 600 mm
Ossature T 24 board,
Réaction au feu : A2-s1, d0
Résistance à l'humidité : 100 % RH
Réflexion à la lumière : 88 % (WT)

Absorption acoustique : aw= 0.90,
Teinte du panneau : blanc,
Teinte de l'ossature : blanc.
- Pose suivant plans de calepinage Architecte.
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres par éléments de plafonds plaques de plâtre.
- Mise en place comprenant :
* Fixations
* Coupes
* Ajustages
* Coordination obligatoire avec les Lots Fluides, notamment pour l'implantation des luminaires.
* Toutes adaptations d'ossatures.

Localisation :

Au droit des locaux avec forte hygrométrie tels que zones de vestiaires/douches, salles de bains des chambres et suivant plans de repérages Architecte.

08-2-5-6 Faux plafonds - Alphaw = 0.60

Fourniture et pose d'un plafond suspendu de type TOPIQ ALPHA 15 des établissements KNAUF CEILING Solutions ou techniquement équivalent, comprenant :
La mise en œuvre d'une ossature métallique apparente, profilés en T apparents, en aluminium laqué blanc, type BOARD, pour dalles de 600 x 600 mm et 1200 x 600 mm avec cornière de même nature en périphérie, compris ossature primaire, suspentes de hauteur variable suivant les indications des plans et coupes.
Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux supports.
Mise en œuvre de compléments d'ossature au droit des luminaires et bouches de ventilation.
Panneaux d'épaisseur 15 mm pour les dalles de 600 x 600 mm et 1200 x 600 mm
Ossature T 24 board,
Réaction au feu : A1
Résistance à l'humidité : 100 % RH
Réflexion à la lumière : 86 % (WT)
Absorption acoustique : aw= 0.60 minimum
Teinte du panneau : blanc,
Teinte de l'ossature : blanc.
- Pose suivant plans de calepinage Architecte.
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres par éléments de plafonds plaques de plâtre.
- Mise en place comprenant :
* Fixations
* Coupes
* Ajustages
* Coordination obligatoire avec les Lots Fluides, notamment pour l'implantation des luminaires.
* Toutes adaptations d'ossatures.

Localisation :

Ensemble des circulations, salons et salles à manger, locaux divers suivant plans de repérages Architectes.

08-2-5-7 Faux plafonds - Alphaw entre 0.80 et 1.00

Fourniture et pose d'un plafond suspendu de type Armstrong PERLA OP 1.00 des établissements KNAUF CEILING Solutions ou techniquement équivalent, comprenant :
La mise en œuvre d'une ossature métallique apparente, profilés en T apparents, en aluminium laqué blanc, type BOARD, pour dalles de 600 x 600 mm avec cornière de même nature en périphérie, compris ossature primaire, suspentes de hauteur variable suivant les indications des plans et coupes.
Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux supports.
Mise en œuvre de compléments d'ossature au droit des luminaires et bouches de ventilation.
Panneaux d'épaisseur 20 mm pour les dalles de 600 x 600 mm et/ou 1200 x 600 mm
Ossature T 24 board,

Réaction au feu : A2-s1, d0
Résistance à l'humidité : 95 % RH
Réflexion à la lumière : 85 % (WT)
Absorption acoustique : 0.80 ≤aw≤ 1.00
Teinte du panneau : blanc,
Teinte de l'ossature : blanc.
- Pose suivant plans de calepinage Architecte.
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres par éléments de plafonds plaques de plâtre.
- Mise en place comprenant :
* Fixations
* Coupes
* Ajustages
* Coordination obligatoire avec les Lots Fluides, notamment pour l'implantation des luminaires.
* Toutes adaptations d'ossatures.

Localisation :

aw = 1.00 :
- Sur les entrées des chambres.
aw = 0.80 :
- Bureaux, local soins, infirmerie, coiffure, rééducation, espace PASA (salon, repas, activité), salle d'activités, Snoezelen, Accueil, Réunion, détente et salle à manger fermée et suivant plans de repérages architecte.

08-2-5-8 Jouées en plaque de plâtre

Fourniture et mise en œuvre de jouées en plaque de plâtre sur plafonds suspendus, comprenant :
Fixation des suspentes par chevilles métalliques adaptées aux différents supports.
La réalisation d'une ossature rails galvanisés sur suspentes support de jouées, y compris toutes sujétions d'adaptations.
Compris toutes sujétions pour pose rampant, suivant localisations.
Cornières d'angle périphérique. Etanchéité soignée.
Pose d'une plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour une parfaite étanchéité.

08-2-5-9 Soffite coupe-feu 1h

Fourniture et mise en œuvre de plafonds suspendus en plaques de plâtre sur ossature placostil comprenant :

- Fixations sous dalle béton suivant localisations,
- Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées (entraxe maxi 3.00 ml).
- La réalisation d'une ossature rails galvanisés sur suspentes type Placostil Prim, entraxe des ossatures primaires 1.20 ml et des rails d'ossatures secondaires de 0.60 m maximum, y compris toutes sujétions d'adaptations.
- Réalisation d'une ossature primaire pour les parties de caissons et franchissement de gaines et ouvrages divers dans le plénum du plafond.
- Cornières d'angle périphérique. Étanchéité soignée.
- Bourrage de l'ossature avec de la laine minérale – épaisseur 80 mm,et déroulée sur plafond plaque de plâtre.
- Pose de 2 plaques de plâtre PLACOPLATRE BA 13 mm d'épaisseur, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.
- Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres.
- Coordination obligatoire avec l'entreprise de Fluides.
- Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.
- Traitement soigné des joints transversaux.
- Section suivant indication du BET Fluides et plans architecte.

Sujétions particulières:
- Travaux comprenant la mise en œuvre de jouées verticales en plaques de plâtre.

Localisation :

Soffite coupe-feu 1h pour dévoiement de réseaux en plafond, suivant plans BET Fluides.

08-2-6 RACCORDS DIVERS

Raccords, garnissages, calfeutrements et bouchements divers au plâtre ou au MAP après le passage des autres corps d'états.

Localisation :

Raccords après le passage des autres corps d'états.

08-2-7 PEINTURES

NOTA : Pour l'ensemble des peintures et revêtements muraux décrits ci-dessous, une finition B est demandée. Les peintures seront éco-labellisées

08-2-7-1 Enduits garnissants

Fourniture et mise en œuvre d'un enduit garnissant projeté en deux passes et lissé, compris dressage des arêtes, arrêts rectilignes le long des surfaces non concernées, protections et toutes sujétions.

Localisation :

Sur l'ensemble des parois et sous-faces de dalles béton non doublées des locaux à l'exception des locaux techniques (CTA, sous station, VDI, TGBT, groupe électrogène, locaux techniques électriques,...)

08-2-7-2 Revêtement acrylique hygiène

Fourniture et mise en œuvre de peinture à base de résines acrylique en phase aqueuse comprenant :
La protection des ouvrages environnants,
Un ponçage égrenage,
Application de joint acrylique de finition au pistolet pour raccords propres entre supports de nature différente.
Le ratissage général sur parois plaque de plâtre, jusqu'à disparition complète des défauts
Famille 1 - classe 7b2
Peinture antibactérienne, lavable et lessivable
Une impression
Deux couches de finition par un revêtement ALPHA SANOPROTEX ou techniquement équivalent,
Réchampis et toutes sujétions,
Teintes au choix de l'Architecte.
Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.
Conditions d'application : conformes au DTU 59.1

Localisation :

Traitement de l'ensemble des murs plafonds intérieurs de tous les locaux, à l'exception :
- des murs et plafonds des salles de bains des chambres
- des murs et plafonds des locaux techniques (CTA, sous station, VDI, TGBT, groupe électrogène, locaux techniques électriques,...)
- des plafonds des locaux pourvus de faux plafonds en dalles minérales.
Traitement des paillasses et sous faces de paliers des escaliers intérieurs.

08-2-7-3 Revêtement vinylique

Fourniture et mise en oeuvre d'un revêtement vinylique, travaux comprenant :
- DTU 59.4
- Préparation soigné des supports, par ponçage et égrenage.
- Toutes les aspérités ou défauts doivent être gommés
- Application au préalable d'un primaire dilué plus ou moins fortement selon la porosité et le pouvoir

d'adhérence du
support en place.
- Encollage des supports et mise en oeuvre du revêtement VESCOM de type WALLCOVERING + PRINT ou
équivalent
- Masse surfacique : 350gr/m2
- Impression numérique murale suivant décor architecte
- Débullage soigné du revêtement,
- Jonction soignée entre lès.
- Travaux comprenant chutes, prises de cotes, calepinage,...
Compris toutes sujétions de réalisation.

Localisation :

Revêtement mural ponctuel dans le hall d'entrée principal au RDC.

08-2-7-4 Peinture de propreté

Fourniture et mise en œuvre d'une peinture de propreté comprenant :
- La protection des ouvrages environnants,
- Application de joint acrylique de finition au pistolet pour raccords propres entre supports de nature différente.
- Famille 1 - classe 7a2
- Une couche de finition croisée à l'airless par un revêtement de type ALPHA CLASSIC MAT de SIKKENS ou équivalent,
- Teintes au choix de l'Architecte.

Localisation :

Traitement en murs des locaux techniques (CTA, sous station, VDI, TGBT, groupe électrogène, locaux techniques électriques,...)

08-2-7-5 Peintures de sol

Réalisation d'une peinture polyuréthane monocomposant, comprenant :
- Mise en œuvre d'un dérochage acide suivant nécessité pour supprimer toute laitance ou béton glacé.
- Réalisation du revêtement en 2 couches avec application directe sur le béton.
- Ajout de silice dans la deuxième couche de peinture pour le contraste sensoriel.
- Revêtement de type ULTRASOL PU INT/EXT de chez ZOLPAN ou techniquement équivalent.

Sujétions particulières :

Relevé de 10 cm sur parois verticales.
Fourniture et mise en oeuvre d'une bande d'éveil à la vigilance en résine méthacrylate spéciale extérieur de la première marche dans le sens de la descente pour l'escalier de secours Nord de l'aile Ouest.

Localisation :

Peinture de sol intérieure :
- Traitement en sols des locaux techniques VDI, chaufferie, TGBT/TGS, groupe électrogène.
Peinture de sol extérieure :
- Quai logistique
- Expédition échelles
- Linge sale principal
- Rampe d'accès
- Paliers, marches et contremarches de l'escalier de secours nord de l'aile ouest et de l'escalier de secours en pignon sud de l'unité de vie du R+1.
- Emmarchements côté nord

08-2-7-6 Peinture sur menuiseries bois intérieures

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement laque brillante, aux résines alkydes en solution des établissements SIKKENS ou équivalent comprenant :
- Famille 1 - classe 4a
- Protection des ouvrages environnants

- Préparation des supports jusqu'à disparition des fibres de bois. Finition lisse
- Application de joint acrylique de finition au pistolet pour raccords propres entre supports de nature différente.
- Trois couches de finition RUBOLL BL SATURA, rendement par couches 15 m2 / litre.
- Rechampis et toutes sujétions.
- Teintes au choix de l'Architecte.

Localisation :

Peinture des couvre-joints de dilatation, des trappes de gaines techniques, et des éléments menuisés des portes coulissantes des salles de bains

08-2-7-7 Peintures sur ouvrages de serrurerie traités anti-rouille

Traitement des parties métalliques comprenant :
- Un brossage soigné pour éliminer toutes les parties pulvérulentes et non adhérentes, en atelier,
- Un dépoussiérage, en atelier,
- Un primaire d'accroche
- Deux couches de finition de type REDOX AK FERROTOP de SIKKENS ou équivalent,

Localisation :

Peinture des huisseries métalliques des portes.

08-2-7-8 Lasure

Fourniture et mise en œuvre d'une lasure opaque d'aspect satiné mat aux résines acryliques en dispersion aqueuse de type LISWOOD O'PAQUE de chez SEIGNEURIE ou équivalent,
comprenant :
- La protection des ouvrages environnants,
- Nettoyage, ponçage, essuyage soigné.
- Impressions toutes faces avant la pose et retouche après pose,
- Rendement : 10 à 12 m2/l par couche selon les bois.
- Finition en deux couches :
* 1ère couche : dilution de 15 à 20% d'eau
* 2e couche : dilution à 10 % d'eau.
- Teintes au choix de l'Architecte.

Localisation :

Traitement des chants des portes stratifiées y compris portes des salles de bains
Traitement des huisseries des portes vitrées, portes DAS et des châssis vitrés
Traitement des tablettes et appuis de baie en bois.

08-2-7-9 Peinture sur canalisations

Fourniture et mise en œuvre de peinture, comprenant :
- La protection des ouvrages environnants,
- Un nettoyage des surfaces,
- Une impression spéciale sur support PVC
- Une impression spéciale antirouille sur support cuivre et acier
- Deux couches de finition en peinture glycérophtalique brillante de type RUBOLL BL SATURA ou équivalent,

Localisation :

Traitement de l'ensemble des canalisations restant apparentes.

08-2-7-10 Résine de sol à hautes résistances chimique et mécanique

Réalisation d'une résine de sol époxydique filmogène et comprenant
- Les supports devront être aptes et conformes aux DTU et règles de l'art - DTU 54.1
- Application d'un primaire d'accrochage de type Sikafloor 150 ou équivalent techniquement. Application au rouleau, à la spatule ou au râteau d'étalement. Consommation à 0,35 kg/m² par couche
- Mise en œuvre du revêtement de type Sikafloor 381 ou équivalent. Consommation 6 kg/m² par couche -

Epaisseur 3 mm
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation :

Sur local groupe électrogène.

08-2-8 NETTOYAGE

08-2-8-1 Nettoyage de livraison

Le nettoyage final doit être organisé:

A L'INTERIEUR
Les sols PVC, grès, faïence et assimilé : lavage, brossage, essuyage.
Les portes : enlèvement des taches, essuyage des parements, nettoyage des accessoires.
Les parois, plafonds : dépoussiérage à l'aspirateur, enlèvement des tâches éventuelles.
Les menuiseries extérieures : lavage et essuyage sur 2 faces.
Le tablier de chaque occultation : dépoussiérage à l'aspirateur.
Les vitrages : lavage et essuyage sur les 2 faces.
Les agencements et ouvrages de métallerie : lustrage avec un produit adapté.
Les appareils sanitaires sont nettoyés et essuyés.
L'appareillage électrique est nettoyé,
Les appareils médico-techniques sont nettoyés, etc.

A L'EXTERIEUR
Tous les espaces extérieurs sont nettoyés, lavés selon nécessité.

Localisation :

Un nettoyage pour les OPR et un nettoyage de livraison.